

In te yuonda grande matiam huoy anho huij parrochia  
matrimonio fuit dictum per verba de presentis in ecclesia  
barrochialy plebe p. d. i. p. me franciscum goasdone  
plad presentem yuo courgia Joanne huoy & multis alijs  
die duodecima mensis Julij. anno dni 1655

Goasdone

Extrait  
depuis  
le grand

J. E. M. A. N.   
Le. Franke & un me. Jour du mois de Janvier l'an mil  
six cent. septante & neuff ans, a qui le grand age de  
quatre vingt deux ans du village de L'artlan fils de  
deffunt Pierre & Jeanne Le. Siquet. Tous deux d'ud.  
plouberre, mourut hier dernier ez la communion de nostre  
mere la sainte Eglise le corps duquel a esté enterré  
dans l'Eglise paroisiale de plouberre & ont assisté au  
carnoy Pierre, Magdalaine, Catherine & Marguaritte le grand  
le defunt seigneur ont déclaré ne scauoir signer. Il se  
confessa fut communiqué & reçut l'extrême onction du soubsigné  
R. & H. de monsieur l'abbé de Bre pendant la cour de la dernière  
maladie.

J. E. M. A. N.  
plouberre

J. M. Huet  
pbr.

Entette.  
De

Marie  
Buon

Le vingt et sixième jour du mois d'octobre  
 l'an mil six centz soixante et douze Marie  
 Buon âgée de cinquante et cinq ans mourut  
 hier à midi en la Comioy de notre mere la Ste  
 Esglise le Corps de laquelle a esté enterré  
 dans l'Esglise paroisiale de Stoubierre et  
 ont assisté au Conuoypierre, magdalaines,  
 Marguerite Charrine et Louise le grand  
 Des Enfants qui ne signent, elle se  
 Confessa fust Communicee ~~de son~~  
~~ptre~~ et receut l'extreme onctioy de mon.  
 Holland ptre durant le cours de sa derniere  
 Maladie. Nicolas Holland ~~ptre~~  
patrone de mon & Co l'extre ptre approuve

Entette

*[Large handwritten signature]*  
 Le Maire de Stoubierre